

NOTE EXPLICATIVE
SITUATION DE CAISSE DU 1er TRIMESTRE 2025

Conformément à l'article L1124-42 §1 du code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal communique au Conseil le PV de la vérification de caisse communale du 1er trimestre 2025 qui a eu lieu le 25 avril 2025.

Aucune remarque particulière n'a été actée.

Cette situation de caisse fait apparaître un solde global des comptes financiers débiteur de 660.107,07€